

Introduction :

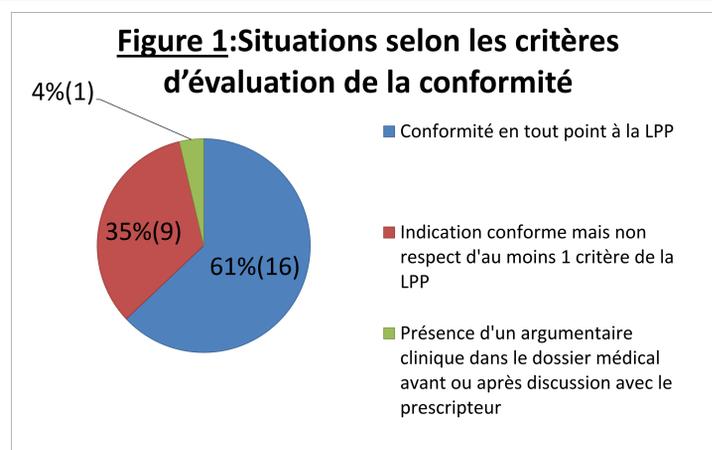
Dans le cadre du Contrat de Bon Usage établi entre l'ARS et le CHU, un audit clinique sur la pose d'endoprothèse pour Anévrisme de l'Aorte Abdominale (AAA) a été réalisé, afin d'évaluer la conformité des indications cliniques et les conditions de pose de ces dispositifs médicaux, en se basant sur la Liste des Produits et Prestations Remboursables (LPPR).

Méthode :

- Etude rétrospective
- Extraction à partir du logiciel de traçabilité des dispositifs médicaux implantables de la liste des patients implantés sur l'année 2014
- Recherche des indications cliniques dans les dossiers médicaux informatiques et papiers des patients
- Analyse de la conformité des indications cliniques et des critères de pose au regard de la LPPR

Résultats:

- 26 poses d'endoprothèse au total
- 25 indications conformes à la LPP (24 AAA asymptomatiques et 1 symptomatique)
- 1 indication hors LPP (anévrisme iliaque droit étendu à l'aorte de diamètre <50 mm).
- **Figure 1:** 16 patients avec indication + critères conforme à la LPP; 9 patients avec indication conforme mais non respect d'au moins 1 critère; 1 patient avec indication hors LPP



a. AAA sous rénal asymptomatique dont le plus grand diamètre est supérieur à 5cm ou a augmenté de 1cm en 1 an

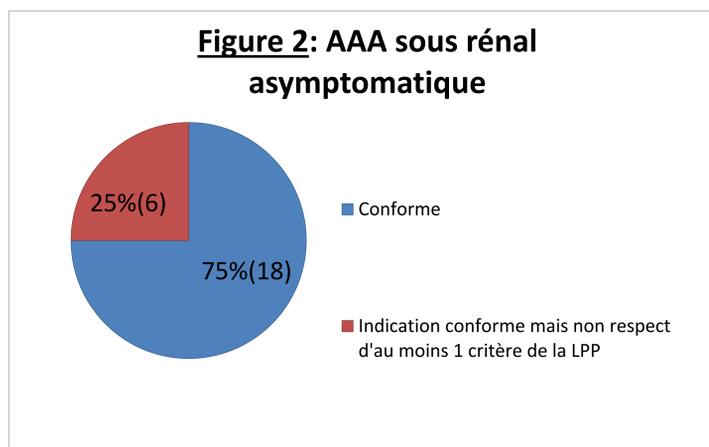


Figure 2: 18 patients avec indication + critères conforme à la LPP; 6 patients avec indication conforme mais non respect d'au moins 1 critère (voir Figure 3)

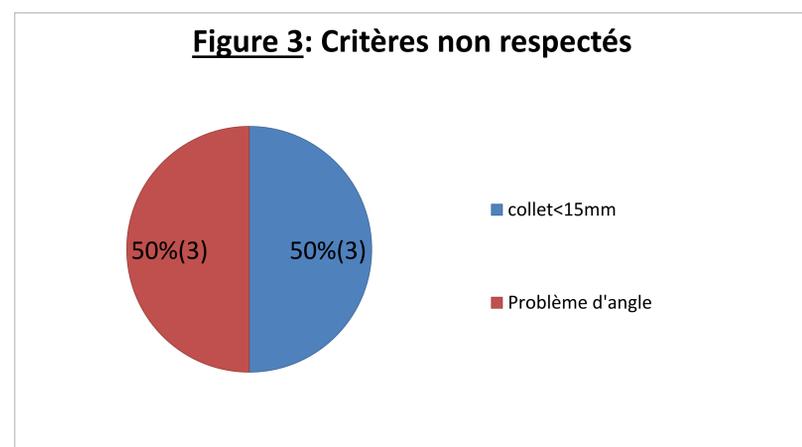


Figure 3: 3 patients avec une longueur de collet inférieure à 15mm; 3 patients avec un angle du collet proximal trop grand

b. AAA sous rénal symptomatique ou compliqué.

- 1 pose d'endoprothèse dans le cas d'un AAA sous rénal symptomatique (rupture de l'anévrisme)
- Etant donné « l'urgence » du geste, il n'a pas été retrouvé de feuille de sizing dans le dossier car cette mesure est faite rapidement dans le bureau médical, sans trace dans le dossier (sauf longueur du collet retrouvé dans le compte rendu opératoire, qui respectait la LPP).

c. Anévrisme iliaque droit étendu à l'aorte de diamètre < 5cm.

- 1 implantation d'endoprothèse hors LPPR (volumineux anévrisme de l'artère iliaque gauche avec risque important de rupture)
- 3 critères de la LPPR étaient respectés.

Conclusion :

- Indications de poses largement respectées.
- Critères exigés par la LPPR non conformes dans 1/3 des cas (mais l'implantation d'une endoprothèse de l'aorte abdominale était la seule possibilité clinique envisageable pour ces patients).
- Mise en place d'axe d'amélioration en lien avec l'équipe chirurgicale afin de mieux respecter les exigences de prescription de ces endoprothèses (inclure systématiquement la feuille de sizing dans le dossier papier+informatique du patient, évaluer tous les critères de la LPP sur la feuille, réaliser une justification écrite dans le dossier informatique pour les poses d'endoprothèses hors LPPR...)